



# GUIDE DE COMPÉTITION

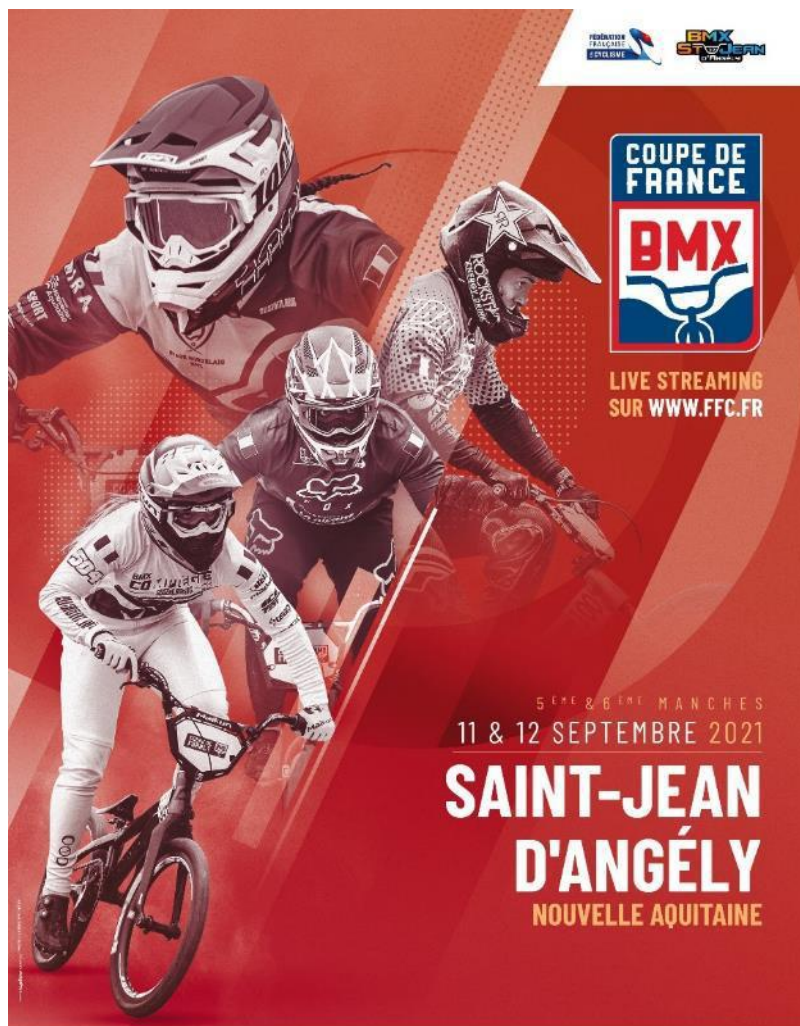


## COUPE DE FRANCE BMX

Championnat de France des DN BMX

11 & 12 septembre 2021

Saint Jean d'Angély (Nouvelle Aquitaine)



## COUPE DE FRANCE BMX

### 5EME & 6EME MANCHE - St JEAN D'ANGELY (NOUVELLE AQUITAINE)

#### COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif	5
Récompenses / Dotations	6

#### INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	9
Mesures sanitaires	10
Hébergements	11
Espace tentes DN, comités & clubs	12
Espace camping	13
Contacts	14
Partenaires	15

## ENGAGEMENTS

### PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au **jeudi 2 septembre à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

**Aucun remboursement ne sera accepté.**

Seuls les pilotes nationaux 2021 sont autorisés à courir.

### MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **Coupe de France Challenge : 19 € par pilote et par course**
- ▶ **Coupe de France Championnat : 27 € par pilote et par course**

## RÉGLEMENTATION

### CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

La Coupe de France compte pour le CPP National pour les catégories concernées (cf. Note aux Clubs de BMX 2021).

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DES DN

La Coupe de France de BMX compte pour le Championnat de France des équipes de Divisions Nationales de BMX 1 & 2.

### RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La Coupe de France BMX est régie par le règlement FFC BMX 2021 dont voici quelques extraits :

- ▶ Les **numéros de pilotes** dans le dos du maillot sont seulement autorisés pour les pilotes ayant un numéro permanent UCI.
- ▶ Les **maillots avec zip intégral** sont interdits.
- ▶ Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2008 et avant).

Les pilotes devront utiliser leur numéro de plaque tel qu'il est mentionné sur la LRP 2021 : <https://www.fcc.fr/discipline/bmx-race/reglements-listes-officielles/>

### PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** fournie par la FFC et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque fournie** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

## COMMISSAIRES

### PANEL DES COMMISSAIRES

**Président du Jury : Marie-Laure BRUNAUD**

**Adjoint PDJ : Marine LÉBOUGEANT**

**Adjoint Pré-Grille : Céline CHEURET**

**Adjoint Starter : Vincent ROUGET**

**Adjoint Départ : Claude FAVREL**

**Adjoint Arrivée : Lionel LAFRAGUETTA**

## INSCRIPTIONS

### CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition à l'entrée de la piste BMX (le vendredi de 16h à 21h et samedi jusqu'à 11h).

Il permettra de :

- ▶ **Recevoir les coureurs ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre les plaques, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

### HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 16h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : 07h30 à 11h00

En dehors de ces horaires et le dimanche matin, il sera possible aux pilotes de venir récupérer leur enveloppe au chalet de vente des jetons pour la restauration.

## CATÉGORIES

### Liste des catégories

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge et le Championnat :

COUPE DE FRANCE	
CHALLENGE	CHAMPIONNAT
Minime Fille	Junior Femme
Minime Garçon	Junior Homme
Cadette	Élite Femme
Cadet	Élite Homme
Femme 17+	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30+	



## COMPÉTITIONS

### DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ Bloc 1 : Minime G/F
- ▶ Bloc 2 : Femme 17+, Homme 17/24
- ▶ Bloc 3 : Homme 25/29, Homme 30+
- ▶ Bloc 4 : Cadet G/F
- ▶ Bloc 5 : Junior F/H, Élite F/H

## PROGRAMME SPORTIF

### COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021*	
Matin	
Essais	Bloc 1
Essais	Bloc 2
Essais	Bloc 3
3 manches	Blocs 1 / 2 / 3
Phases finales	Blocs 1 / 2 / 3
Récompenses	Blocs 1 / 2 / 3
Après-Midi	
Essais	Bloc 4
Essais	Bloc 5
3 manches	Blocs 4 / 5
Phases finales	Blocs 4 / 5
Récompenses	Blocs 4 / 5

### COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021*	
Matin	
Warm Up	Bloc 1
Warm Up	Bloc 2
Warm Up	Bloc 3
3 manches	Blocs 1 / 2 / 3
Phases finales	Blocs 1 / 2 / 3
Récompenses	Blocs 1 / 2 / 3
Après-Midi	
Warm Up	Bloc 4
Warm Up	Bloc 5
3 manches	Blocs 4 / 5
Phases finales	Blocs 4 / 5
Récompenses	Blocs 4 / 5

*\*Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*



## RÉCOMPENSES

### COUPES ET PRIX

Les **coupes** et **prix** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités FFC.

Dans toutes les catégories, seuls les 3 premiers seront récompensés.

### TOTAL DES PRIX

Le **total des prix** de la Coupe de France est de **11.200 €**.

### CLASSEMENT GÉNÉRAL DE LA COUPE DE FRANCE

Des prix sont remis aux 3 premiers pilotes du classement général de la Coupe de France pour les catégories Championnat. La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la 10<sup>ème</sup> manche à Descartes.

Pour les pilotes des catégories Challenge, une remise de lots Kenny® aura également lieu sur le podium à l'issue de la 10<sup>ème</sup> manche à Descartes.



## GRILLE DES PRIX

### TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

	ÉLITE HOMME	ÉLITE FEMME	JUNIOR HOMME	JUNIOR FEMME
<b>CLASSEMENT GENERAL</b>				
<b>1</b>	<b>1500 €</b>	<b>1500 €</b>	<b>800 €</b>	<b>800 €</b>
<b>2</b>	<b>1000 €</b>	<b>1000 €</b>	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>
<b>3</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>

	ÉLITE HOMME	ÉLITE FEMME	JUNIOR HOMME	JUNIOR FEMME
<b>PRIX/COURSE</b>				
<b>FINALISTES</b>				
<b>1</b>	<b>1000 €</b>	<b>1000 €</b>	<b>250 €</b>	<b>250 €</b>
<b>2</b>	<b>600 €</b>	<b>600 €</b>	<b>150 €</b>	<b>150 €</b>
<b>3</b>	<b>400 €</b>	<b>400 €</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>
<b>4</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>5</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>6</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>7</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>/</b>	<b>/</b>
<b>8</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>/</b>	<b>/</b>



## ACCÈS AU SITE

### TRANSPORTS

Depuis A10 n° 32 Saint Jean d'Angély. Prendre la D939 direction Centre Ville. Ensuite suivre la signalétique Coupe de France.

Depuis Saintes D150, à l'entrée dans la ville, suivre la direction La Rochelle / Surgères puis la signalétique Coupe de France.

Depuis Angoulême, Poitiers, Niort prendre direction puis St Jean d'Angély Ouest puis suivre signalétique Coupe de France.

### LIEU DE L'ÉPREUVE

St Jean d'Angély BMX  
Rue Philippe Jannet  
17400 Saint Jean d'Angély

## PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ



## PARKINGS

### EMPLACEMENTS

Un parking **public** est situé à proximité de la piste.

Un système de **fléchage piétons et vélos** sera mis en place pour accéder à la piste.

Lors de votre arrivée, merci d'utiliser les parkings situés autour de la piste, des bénévoles seront là pour vous diriger.

### CARAVANING

Le caravanning est autorisé dans les campings prévus à cet effet et au tarif forfaitaire de 20€ (voir fiche de réservation ci-après).

## ACCÈS PUBLIC

### VILLAGE ET ANIMATIONS

Un village sera en place sur le site avec la présence de divers exposants et producteurs locaux

### RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de la compétition, vous trouverez sur place un espace de restauration et de buvettes proposant diverses variétés culinaires.

Des gobelets Ecocup au couleur du club seront disponible au tarif de 1€.

Si vous souhaitez réserver des repas en quantité (DN, Clubs, Teams) pour un horaire précis, vous pourrez venir passer commande entre 10h et 11h.

## LIVE STREAMING

Un live streaming sera réalisé et pourra être suivi directement à partir du site Internet de la FFC.

Nous vous remercions par avance de votre visite. La **Fédération Française de Cyclisme** et l'**UVA BMX** souhaitent bonne chance aux pilotes et bon séjour aux accompagnants.



## MESURES SANITAIRES

Les conséquences liées au COVID-19 nous imposent la mise en place de mesures sanitaires strictes. Le timing prévisionnel de l'épreuve a été réalisé de telle sorte que les pilotes et le public soient répartis sur la journée. De fait, il est formellement interdit aux pilotes roulant le matin d'être présent sur site l'après-midi. L'accès au site devra se faire pour tous avec un masque de protection.

Durant toute la compétition des Solutions Hydro-Alcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains. Des sens de circulation seront mis en place et devront être respectés.

Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants en quittant leur tente. L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants. Les pilotes devront quitter leur casque et leurs gants uniquement à leur retour dans le parc pilote sous leur tente.

Une brigade dédiée au bon respect des mesures sanitaires sera mise en place pour circuler sur le site et rappeler les mesures d'hygiène ou de distanciation lorsque cela sera nécessaire. Ils seront identifiés clairement à l'aide de t-shirt ou brassard.

Conformément au décret actuellement en vigueur depuis le 21 juillet, le **pass sanitaire est obligatoire** dès 1 personne présente. Les athlètes et les staffs devront présenter leur pass sanitaire lors du contrôle des engagements et les spectateurs lors de leur entrée sur le site. **Un bracelet leur sera remis lors de cette présentation.**

Pour rappel, le Pass sanitaire est constitué soit :

- ▶ d'un certificat de vaccination complet valide 7 jours après la dernière injection,
- ▶ ou d'un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48 heures (au moment où il est présenté).
- ▶ ou d'un test PCR ou antigénique positif datant de moins de 6 mois (et de plus de 11 jours) attestant que la personne a déjà développé la maladie et qu'elle est donc naturellement immunisée.

D'avance nous vous remercions pour le respect des règles en lien avec ces mesures sanitaires.

NB : il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.

### COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



## HÉBERGEMENTS

### LISTE DES HÉBERGEMENTS

Des hôtels ont fait des efforts pour la compétition et sont prêts à vous accueillir.



#### Hôtel Restaurant La Goule Benèze

Tél : 05.46.32.57.67

Adresse : 2 rue Alsace Lorraine 17400 St Jean d'Angély

<https://www.lagoule-beneze.com/>



#### Domaine Les Granges

Location d'hébergements, maisons.

Tél. : 05.46.26.80.65 / 07.60.88.26.47

Adresse : 55 chemin des Portes, 17400 Ternant  
<https://www.lesgranges.com/>

## PROCÉDURE

Un espace équipe DN, EA et Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place. L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ DN1 (gratuit) : 27m<sup>2</sup>
- ▶ DN2 (gratuit) : 18m<sup>2</sup>
- ▶ EA (gratuit) : 9m<sup>2</sup>
- ▶ Comités Régionaux (gratuit) : 18m<sup>2</sup>
- ▶ Clubs : 100€ (9m<sup>2</sup>)
- ▶ Autres : 150€ (9m<sup>2</sup>)

### Précision :

- ▶ des bracelets donnant accès à la zone chef d'équipe seront uniquement fournis aux responsables DN, EA, aux responsables régionaux et aux coachs référencés par la FFC.
- ▶ les véhicules et remorques DN et EA auront un parking à proximité de leur emplacement.

Les horaires pour l'installation seront les suivantes :

- ▶ Vendredi : 16h00 - 21h00
- ▶ Samedi : 07h30 - 10h00

## FICHE DE RÉSERVATION\*

### DN, EA, COMITES REGIONAUX, CLUBS OU AUTRES

#### Structure :

- COMITE REGIONAL
  CLUB
  AUTRE

Nom de la structure : .....

#### Coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... E-mail (obligatoire)\* : .....

Adresse : .....

#### Je réserve (veuillez remplir) :

- COMITE REGIONAL    1 emplacement (18m<sup>2</sup>)  
 CLUB    ..... emplacement(s) de 9m<sup>2</sup> = ..... €  
 AUTRE    ..... emplacement(s) de 9m<sup>2</sup> = ..... €

**Règlement :** Par chèque bancaire à l'ordre du BMX SAINT JEAN D'ANGELY

**Réservation à envoyer** par envoi postal :

Romain VEDEAU - 10 RUE DES 3 FRERES MOTHU - 17400 ST JEAN D'ANGELY

Renseignements : Romain VEDEAU : [uva.bmx@gmail.com](mailto:uva.bmx@gmail.com)

Fiche réservation à envoyer **IMPERATIVEMENT avant le 4 septembre accompagnée du règlement**

Attention : la réservation prend effet à réception du règlement.

\*uniquement les Clubs et Comités et autre. Les emplacements DN et EA sont automatiquement prévus.

## PROCÉDURE

### TARIFS

Une zone est réservée au caravanning (camping-car ou caravane) à proximité immédiate de la piste au prix forfaitaire de **20 € (quel que soit le nombre de jours)**.

Chaque emplacement sera **délimité**. La réservation prendra effet à réception du règlement.

Le camping sera accessible pour vous installer à partir du **vendredi 10 septembre de 16h00 à 22h00** puis le **samedi matin de 08h00 à 12h00**. Le départ sera obligatoire le dimanche 12 septembre au soir.

### ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli/mail. Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

## FICHE DE RÉSERVATION

### ESPACE CARAVANING

#### Responsable :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... E-mail (obligatoire)\* : .....

Adresse : .....

Immatriculation du véhicule : .....

#### Je réserve (cocher une case) :

- Camping-Car emplacement(s) x 20 € = ..... €
- Caravane emplacement(s) x 20 € = ..... €
- Tente emplacement(s) x 20 € = ..... €

**Règlement :** Par chèque bancaire à l'ordre du BMX SAINT JEAN D'ANGELY

**Réservation à envoyer** par envoi postal à :

Romain VEDEAU - 10 RUE DES 3 FRERES MOTHU - 17400 ST JEAN D'ANGELY

Renseignements : Romain VEDEAU : [uva.bmx@gmail.com](mailto:uva.bmx@gmail.com)

Fiche réservation à envoyer **IMPERATIVEMENT avant le 04 septembre 2021** accompagnée du règlement



## CONTACTS

### ORGANISATION

**VEDEAU Romain**

Tél : +33(0)6 82 26 05 29

[romain.vedeau17@gmail.com](mailto:romain.vedeau17@gmail.com)

**FAURE Félix**

Tél : +33(0)6 70 03 32 94

[felixfaure.ff@gmail.com](mailto:felixfaure.ff@gmail.com)

 @ffcofficiel

 @ffcyclisme

 @FFCyclisme

 Fédération Française de Cyclisme

Web : [www.ffc.fr](http://www.ffc.fr)

Web : <https://bmxsaintjeandangely.com/>

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS





## COORDINATEUR BMX

Jonathan NOYANT  
j.noyant@ffc.fr  
+33.(0)1.81.88.09.36

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines  
1, rue Laurent Fignon  
78180 Montigny le Bretonneux  
<http://www.ffc.fr>